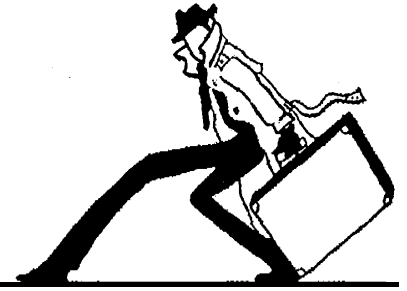


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO Dictatures francophones

Fin novembre à Ouagadougou, à l'occasion du Sommet de la Francophonie, on nous referra le coup de la double « exception française » : la langue de l'intelligence contre celle de la marchandise, pionnière des droits de l'Homme. En réalité, la grande majorité des participants africains seront des dictateurs, venus se réconforter sous ce label d'exception.

L'hôte lui-même, Blaise Compaoré, est le coordonnateur d'un consortium mafieux, scellé dans le sang de Thomas Sankara – avant d'ensanglanter le Liberia, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire. L'assassinat impuni de l'immense journaliste Norbert Zongo a montré comment « le beau Blaise » entendait continuer de bâillonner son peuple. Son masque affable et impavide le maintient parmi les favoris de la Françafrique.

Paul Biya viendra auréolé d'une "réélection" triomphale. Quatorze ans de trituration de l'opposition et de charcutage du corps électoral lui permettent même d'éviter les fraudes les plus voyantes : l'expression du peuple est capturée par un dispositif électoral et un appareil politico-administratif parfaitement maîtrisé (que d'ingénierie dévoyée !). Cela a quelque chose de terrifiant. « *Un État violent, gangrené par la corruption, continuera à régner par la peur et l'arbitraire sur des sujets appelés citoyens jusqu'à l'explosion finale* »,

résume le militant tunisien Moncef Marzouki à propos d'une autre dictature, celle de Ben Ali (voir *Ils ont dit*).

Eyadéma, Sassou Nguesso, Déby, Bongo, Guelleh, Ould Taya, Azali, Bouteflika, etc. ont eux aussi « le français en partage », plus les accolades de Jacques Chirac, parrain de la Françafrique. Une série de manifestations en France et au Burkina en ce mois de novembre, et la contestation d'un nombre croissant d'écrivains et de musiciens africains francophones, montreront que cette confiscation au sommet ne saura nous déposséder d'une langue autrement verte et vivante. Avec laquelle nous refuserons une sorte de fatalité orwellienne de la dictature.

François-Xavier Verschave

SALVES

Election présidentielle au Cameroun : la grande farce dont le peuple est le dindon.

Les moyens de la farce : une coûteuse parodie.

Avec un mode de scrutin de majorité simple à un tour, même si l'élection s'était déroulée dans des conditions de régularité et de transparence parfaites, Biya était sûr d'être réélu. Il suffisait en effet de susciter des candidatures multiples, ce dont il ne s'est pas fait faute. Parmi les seize candidats, l'un, Gustave Essaka, s'est désisté pour Biya la veille du scrutin, un autre, Fritz Ngo, candidat d'un pseudo Mouvement écologique, est déjà candidat, par ses louanges, à une prébende de la part du vainqueur. Avec un tel mode de scrutin, en France, Le Pen aurait la meilleure chance d'être Président.

Alors que tout le monde savait le tour joué d'avance, on aurait pu faire l'économie de cette parodie, dans laquelle le parti au pouvoir (RDPC) a cependant englouti des sommes pharaoniques. Une partie a été consacrée au matériel de propagande électorale, dont on a inondé les populations avec une profusion sans précédent, une autre à la corruption des différents acteurs, la dernière, non la moindre, s'évaporant purement et simplement. Dans sa rubrique « La case à devinettes », *La Lettre du Continent* du 14 octobre écrit, sous le titre *Le crash d'un avion bourré de cash* : « À qui appartenait l'avion qui s'est écrasé la semaine dernière au décollage sur l'aéroport de Douala, laissant échapper des tombereaux de cash sur le tarmac ? » Depuis plusieurs mois, entre évasion des valises de billets et achat des consciences, la corruption bat son plein. Les caisses de l'État ont été

vidées. Les fonctionnaires, qui ont reçu avec retard les salaires de septembre, accumulent des primes impayées depuis plusieurs mois. Les fournisseurs, quant à eux, peuvent dire adieu à leurs créances. Les dégâts économiques d'une telle situation ont les effets qu'on imagine.

Il faut ajouter la traditionnelle litane des fraudes. Faux électeurs, multiplication des cartes, absence des bulletins des principaux candidats de l'opposition dans de nombreux bureaux, mainmise du ministère de l'Administration territoriale sur les chiffres des résultats. C'est ainsi que le phénomène le plus massif de cette élection, l'abstention massive des Camerounais, pas fous, est totalement passé sous silence. À peine quatre millions étaient inscrits, pour une population de seize à dix-huit millions d'habitants. Sur ces quatre millions, en de nombreux endroits, notamment à Douala, seulement 30 % ont voulu ou pu voter normalement (les non-votants

Sommaire :	
<i>Salves</i>	p. 1
<i>Ils ont dit</i>	p. 9
<i>À fleur de presse</i>	p. 11
<i>Lire</i>	p. 12



inscrits étant récupérés pour la fraude). Il est vrai que c'était compensé par les coins reculés des provinces, où les autorités ont tenu à avoir 100 % de participation. Pas question de laisser un seul inscrit sans un vote, y compris ceux qui étaient décédés depuis leur inscription. Dans ces conditions, que peuvent bien représenter les 75 % obtenus par Biya et triomphalement proclamés ? [Odile Tobner]

Farceurs et compères..

Le comble de la dérision a été atteint avec les avis, claironnés urbi et orbi, de certains « observateurs internationaux ». Les États-Unis étaient représentés par sept ex-sénateurs plutôt séniles, recrutés par un cabinet de lobbying, dont le gouvernement camerounais a financé l'escapade sous les tropiques. De leurs chambres de palace, ils ont déclaré avoir été « impressionnés par la conduite de cette élection ». C'est le cas de le dire. La fondation Carter avait renoncé à venir « observer » ce scrutin dans des conditions aussi peu crédibles.

La Francophonie quant à elle – la France officielle s'étant apparemment défaussée de cette tâche honteuse – a délégué une mission présidée par un véritable « battant », Norbert Ratsirahana, ancien chef d'État par intérim de la République de Madagascar. Il s'est répandu dans les médias pour affirmer que l'élection se déroulait « dans de bonnes conditions ». Interrogé sur les fraudes décrites par les leaders de l'opposition, il a répondu sévèrement « qu'ils devraient en faire la preuve » : la multiplicité des témoignages allant dans ce sens lui semble insuffisante, mais il croit sur parole ceux qui lui disent que « tout s'est bien passé ». C'est ce qu'on appelle un observateur indépendant. Son comportement est d'autant plus choquant que, associé à la contestation par le peuple malgache de la fraude électorale du dictateur Ratsiraka, il sait parfaitement tout ce que cela signifie.

Les observateurs de la Francophonie se sont surpassés lorsque, au cours d'une rencontre avec le ministre de la Communication, ils ont eu à donner leur point de vue sur la couverture médiatique de la campagne électorale. Pour l'inénarrable Norbert Ratsirahonana, « l'équité entre les candidats a été respectée ». Il s'agissait bien sûr des temps d'antenne accordés réglementairement aux messages des candidats. Il n'a dû regarder la CRTV que pendant ces quelques minutes quotidiennes, parce qu'il n'a pas vu que, pendant tout le reste du temps, le pilonnage de la propagande pro-Biya dans l'audiovisuel a été tel que, selon *La Nouvelle Expression* du 14

octobre, le secrétariat général de la présidence de la République lui-même a invité la CRTV à plus de décence, pour ne pas discréditer plus encore le scrutin dans l'opinion camerounaise. [OT]

Objecteurs et objections.

Les couacs

La seule appréciation courageuse est venue du Cameroun même par la bouche du professeur Pierre Titi Nwel, président de la Commission nationale Justice et Paix de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun. Son intervention sur RFI, faisant état de nombreuses irrégularités et qualifiant l'ONEL (Observatoire national des élections) d'« *emanation gouvernementale* », a fait un certain bruit. L'ONEL avait amplement mérité ce camouflet en évoquant, de son côté, « *quelques légers dysfonctionnements* » et qualifiant d'« *affabulations* » les accusations de l'opposition. Des pressions ont immédiatement été exercées sur Pierre Titi Nwel par le très courtisan archevêque de Yaoundé, Mgr Tonyé Bakot. Dûment chapitré par la Présidence, il a donné des « *précisions* » dans une « *interview* » à *Cameroon Tribune* (14/10). En fait de précisions, le malheureux Titi Nwel a plutôt mangé son chapeau. Des fraudes ? « *Non, non, ce n'est pas du tout la responsabilité du gouvernement [...]. C'est nous les membres des partis politiques, c'est nous qui avons voulu faire des choses qui n'étaient pas conformes à la loi. Il n'est pas question d'incriminer le gouvernement. Je n'ai pas vu quelque part une volonté de fraude électorale.* » Le rôle de l'ONEL ? « *[...] Je retire cette appréciation très sévère vis-à-vis de l'ONEL et je présente toutes mes excuses [...].* »

On voit qu'au Cameroun on a, quand il le faut, des moyens pour persuader les médisants, qui se méprennent sur le sens de la « liberté d'expression » censée y régner. Cela rappelle les « *autocritiques* » de sinistre mémoire et donne une idée de la nature réelle du régime, qui, sous des dehors benoîts parfaitement mis en scène, n'a rien à envier au stalinisme. Il est bon d'y réfléchir quand on se demande pourquoi Biya est au pouvoir depuis si longtemps et pourquoi l'opposition est si impuissante.

L'affaire de l'interview de Pierre Titi Nwel sur RFI fera probablement d'autres victimes. Le *Cameroon Tribune* du 15 octobre publie en effet un communiqué de la SOPECAM, la société éditrice, informant, entre autres promotions, changements d'affectation ou disparitions, que David Ndachi Tagne, chef du bureau

Culture à la direction de la rédaction, est remplacé sans autre affectation. David Ndachi Tagne est par ailleurs le correspondant de RFI et de l'AFP à Yaoundé. Jusqu'ici, il s'acquittait parfaitement de l'exercice de funambule consistant à « plaire à (presque) tout le monde et (surtout) à son père » dans ses correspondances de Yaoundé. Cela lui valait une place enviable à la rédaction du *Cameroon Tribune*, le seul organe de presse disposant, malgré son faible tirage (environ 10 000 ex.), des moyens financiers de rémunérer suffisamment ses journalistes. Son limogeage en fera réfléchir plus d'un. Que les récalcitrants aillent donc dans la presse privée qui, avec ses 10 000 exemplaires tous titres confondus, végète misérablement, sans moyen d'investigation ni de rémunération, réduite à de virulentes mais vaines critiques.

Les plus finauds furent les observateurs du Commonwealth. Sollicités par les médias, ils ont dit que la tradition du Commonwealth leur interdisait de faire une déclaration quelconque concernant la tenue de l'élection qu'ils observaient, qu'ils envoyaient leurs observations au Secrétaire général du Commonwealth, et que leur rapport sera envoyé au Cameroun à la fin de la semaine suivante. En attendant, ils ont salué le grand intérêt que la population du Cameroun a manifesté à leur égard, venant les trouver spontanément pour témoigner. On n'a pas pu leur arracher le moindre mot de plus, sauf à le déformer ou l'inventer.

Finalement, cette élection aura été l'occasion de voir s'étaler plus impudemment que jamais le vice fondamental du régime : le fric comme seul argument électoral, comme unique instrument et unique finalité, avec en vitrine un discours à la Kim Il Song ; le fric sans rival dans toute sa puissance, comme elle ne peut s'exercer que chez les pauvres. [OT]

Sommet : le Darfour n'est pas sorti d'affaire à Tripoli

« Le sommet africain de Tripoli a apporté à la fin de ses travaux, dans la nuit de dimanche à lundi, un ferme soutien au gouvernement soudanais menacé de sanctions internationales et affirmé son « *rejet de toute intervention étrangère* » au Darfour » (AFP, 18/10). Ce sommet réunissait les chefs de la diplomatie de la Libye, du Soudan, de l'Égypte, du Nigeria et du Tchad. Il a « *favorablement accueilli la décision du gouvernement soudanais d'augmenter sensiblement le nombre des troupes de*



l'Union africaine du Darfour et a exhorté tous les pays africains à contribuer à ces troupes ». Des consultations auraient eu lieu avec les États-Unis et l'Union Européenne pour fournir une aide à cette force : les Américains fourniraient les avions nécessaires au transport des troupes et l'UE une aide financière et logistique.

Consécutivement au sommet, le porte-parole de la présidence égyptienne a estimé que la communauté internationale doit « fournir une assistance au Soudan pour l'aider à mettre en application ses engagements [en ce qui concerne le Darfour] au lieu de mettre la pression sur lui et de lui adresser des menaces. » Quant au ministre des Affaires étrangères soudanais, enchanté des résultats de la rencontre, il a déclaré qu'elle « adresse un message à la communauté internationale affirmant que l'Afrique voudrait assumer entièrement ses responsabilités et refusait toute intervention étrangère ».

Sur ce, les États-Unis ont exprimé leur conviction qu'il convient de « maintenir la pression » internationale sur le Soudan pour qu'il fasse cesser la « crise » au Darfour. Le Département d'État estime important que l'Afrique joue un rôle prépondérant pour la régler, mais souligne que les menaces de sanctions contre le Soudan avaient donné « quelques résultats ». Au moment d'achever cette 130^{ème} édition de notre publication, la France n'a encore pas fait part de ses réactions. Notons que le sommet de Tripoli a emprunté (en le musclant) au discours jusqu'ici entendu dans l'enceinte du Conseil de sécurité : aider le Soudan à cesser les atrocités dont Khartoum porte la responsabilité, s'abstenir de menacer ce pays en dépit de ce qu'il fait.

Notons à présent :

- Le 15 octobre, l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) a publié une estimation selon laquelle au moins 70 000 personnes sont mortes dans les camps de réfugiés du Darfour depuis le mois de mars de cette année. Le Directeur des opérations d'urgences de l'OMS, David Nabarro, a fait appel à une aide financière susceptible d'améliorer les conditions dans lesquelles ces réfugiés vivent (et meurent). Il a déclaré que « si le sort dramatique de ces personnes au Darfour était aussi important aux yeux de la communauté internationale qu'il semble, nous aurions espéré plus d'aide ».

- Peu après, la Croix Rouge internationale tire la sonnette d'alarme sur les conséquences du manque de nourriture qui menace tout le Darfour en raison de l'impossibilité d'y poursuivre

Le canard est toujours vivant (I)

[La prochaine livraison sous ce titre paraîtra en septembre 2024]

L'assemblée générale constitutive de Survie-France a eu lieu le 2 septembre 1984.

Nous avons 20 ans¹.

C'est peu, et c'est beaucoup. Pas trop de rides encore, mais des courbatures déjà. Le spectacle du monde est un fardeau, lourd au corps et à l'âme. Il pèse sur la tête, le cœur, les tripes et les jambes, mis à contribution pour rédiger un autre scénario : le cynisme qui tient lieu de politique y sera ramené à de plus modestes proportions. Rien d'utopique, juste un peu ardu, et parfaitement raisonnable. Mais réalisable à condition de nous y mettre de concert. Musique !

20 ans de marche, de l'espoir des premiers jours à l'espoir du 7 millième.

- De l'espoir du combat contre l'extrême misère à celui du combat contre ses causes.
- De l'espoir d'assainir la politique africaine de la France à celui, **immense**, d'une coalition citoyenne franco-africaine, à même de renverser un système fondé sur l'affiliation de dictateurs à la maison mère dont le siège est à Paris : la Françafrique.
- De l'espoir de mater l'impunité dans laquelle prospèrent criminels contre l'humanité et génocidaires (avec leurs complices) à celui d'une justice internationale susceptible d'y mettre fin.
- De l'espoir d'éradiquer la corruption à celui de sortir du secret les rouages de la criminalité économique et financière, socle indispensable à la persistance de la misère, des dictatures, la main basse du cynisme sur le politique.
- De l'espoir d'être entendus à celui d'élever notre chant à l'unisson avec les résistances africaines.
- De l'espoir d'un monde vivable à celui de le bâtir sur cette concordance.

Pour notre 10^{ème} anniversaire, nous avons eu l'implication de la France dans le génocide des Tutsi rwandais. Pour ce 20^{ème}, nous voyons notre pays défendre davantage ses "intérêts" que les vies humaines au Darfour dans ce qui est probablement un génocide.

Qu'aurions nous voulu pour notre anniversaire ?

Donner valeur de loi au devoir de sauver les vivants.²

Plus nous serons de maçons, plus vite nous terminerons l'édifice. Plus vite nous serons tous logés à meilleure enseigne : l'accès universel et équitable aux biens publics que nous aurons choisis ensemble à l'échelle mondiale.

A dans 20 ans pour faire le point. [Survie]

1. Nous avons oublié de nous souhaiter cet anniversaire le mois dernier !
2. Cette phrase, tirée du manifeste appel de 126 Prix Nobel à notre naissance, résume, en peu de mots, qui nous sommes et ce que nous souhaitons partager avec tous nos semblables.

une activité agricole.

- L'UNICEF, à la suite d'une mission conduite au Nord-Darfour en septembre, confirme le nombre de villages brûlés, d'adultes tués sous les yeux de leurs enfants, de femmes et de fillettes violées.

- En date du 19 octobre, le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) indique que les attaques des milices se poursuivent, notamment au Darfour ouest.

- Pour rappel : selon l'ONU, « la crise du Darfour » a fait près de 50 000 morts, 1,4 million de déplacés, et 200 000 réfugiés au Tchad... (d'autres observateurs estiment ce dernier chiffre sous estimé).

La « communauté internationale » en tant qu'entité chercherait-elle à défaire ses responsabilités sur l'Afrique (dont le cynisme est de même nature que celui qui caractérise le reste du monde) ? Quitte à lui reprocher par la suite, à elle seule, toute mauvaise gestion de la « crise du Darfour » ? Que l'Afrique puisse et doive prendre ses responsabilités, chez elle et au sein du concert des nations, bien entendu. Mais devant les crimes contre l'humanité et les génocides, il n'y a pas d'« étrangers », ce concert des nations tout entier est

concerné. C'est le cas au Darfour. Il ne s'en sortira pas si les sanctions qui s'imposent ne sont pas appliquées aux coupables de sa descente en enfer.

Dernière minute : le porte parole du Quai d'Orsay a déclaré à la presse (21/10) que la France est « favorable au renforcement tant des effectifs que du mandat de la mission de l'Union africaine dans le Darfour » ; que « l'augmentation du nombre d'observateurs militaires permettra d'améliorer la surveillance du respect du cessez-le-feu » ; que, « s'agissant de la protection des civils, nous rappelons qu'elle est en premier lieu de la responsabilité des autorités soudanaises » ; que « nous sommes naturellement préoccupés par les informations faisant état de la poursuite d'exactions dans le Darfour » ; et enfin que, « s'agissant des sanctions pétrolières, la priorité doit être, à ce stade, de nous assurer que les autorités soudanaises poursuivent leur coopération avec la communauté internationale. Nous relevons à cet égard que Khartoum a accepté le renforcement de la mission de l'Union africaine. »

La diplomatie française sait qu'il n'y aura pas de cessez-le-feu tant que la



sécurité des civils ne sera pas assurée, elle sait d'expérience que les autorités soudanaises ne rempliront pas ce rôle, et que la « coopération » de Khartoum n'ira pas au delà d'une mise en scène tant qu'elle n'aura pas payé pour ses crimes (voir *À fleur de presse*). Nous avons compris depuis un moment que les "préoccupations" de cette "diplomatie" ne l'empêchent pas de dormir. [Sharon Courtoux]

Bagosora implique la France ?

Selon l'AFP (22/10), « le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a demandé [le 22 octobre] au gouvernement français de faciliter une rencontre entre un ancien ambassadeur de France au Rwanda pendant le génocide et les avocats du colonel Théoneste Bagosora, a-t-on appris vendredi auprès du TPIR. "La chambre demande respectueusement à la République de France de faciliter la rencontre", indique une décision de la chambre qui juge M. Bagosora, présenté par l'accusation comme le "cerveau du génocide". La décision [...] fait référence à l'ancien ambassadeur Jean-Michel Marlaud. La chambre "donne instruction au greffe de transmettre la présente décision à la République de France et à faire rapport de l'exécution", poursuit le texte. Dans la même ordonnance, le TPIR demande à Paris de permettre aux avocats de Bagosora de rencontrer également le colonel Emmanuel Maurin, ancien coopérant militaire au Rwanda [sans doute celui qui, à l'époque, était connu comme le lieutenant-colonel Jean-Jacques Maurin]. "Marlaud et le colonel Maurin étaient présents au Rwanda en avril 1994 et pourraient avoir des informations pertinentes pour la procédure", précise le texte. »¹

Depuis l'institution du TPIR, la France a œuvré pour et réussi à éviter qu'un quelconque militaire ou responsable français témoigne devant ce tribunal. Les "circonstances" qui ont mené à un aussi "regrettable" état de fait mériteraient davantage de curiosité de la part des députés et des journalistes. Dans les **circonstances présentes**, il serait **plus que regrettable** que la France ne facilite pas le voyage à Arusha des personnalités que souhaite rencontrer la défense de Théoneste Bagosora. Que cette défense aille chercher de quoi s'alimenter dans un pays aussi présent et impliqué dans les événements de 1994 n'est pas étonnant. Qu'elle puisse le faire sans que l'accusation ait tout loisir d'examiner de près de quoi il s'agit serait inqualifiable. Et cette accusation

devrait pouvoir au besoin obtenir un témoignage public.

On ne manquera pas de constater que cette information survient à un moment où le colonel Bagosora peut craindre d'être lâché en cas de rapprochement diplomatique entre la France et le Rwanda. Une ébauche a eu lieu cet été en Afrique du Sud. Kigali a fait monter les enchères en annonçant la constitution d'une Commission d'enquête indépendante sur l'implication de la France dans le génocide, commission qui n'a toujours pas été mise en place. La France en a pris note. Le chef de la diplomatie française, Michel Barnier, a annoncé par avance qu'il était « prêt à accepter une part équitable du blâme », laissant entrevoir une possible conciliation dans la mesure du "raisonnable".

La demande adressée par les défenseurs de Bagosora ressemble à un chantage. Marlaud et Maurin étaient aux premières loges lors du déclenchement du génocide. Le colonel Bagosora, diplômé de l'École de Guerre de Paris, considéré jusqu'ici comme le tout premier responsable du génocide, tient-il à faire savoir qu'il n'était pas seul, et qu'il ne veut pas payer seul ? Or Paris n'a pas de remède miracle pour le tirer des mains de la justice (si ce n'est lui proposer de purger sa peine en France et d'y paraître assez malade pour jouer les Papon ou Tarallo – mais nous serons vigilants). De ce côté-là aussi, les enchères vont peut-être monter. Au bénéfice de la vérité ?

Pour rappel : la formation du gouvernement intérimaire du Rwanda (GIR) qui allait superviser le génocide s'est effectuée le 7 avril 1994 dans l'enceinte de l'ambassade de France. Selon la journaliste Colette Braeckman², l'ambassadeur Jean-Michel Marlaud se serait vanté d'avoir joué un rôle important dans cette mise en place. Le lieutenant-colonel Jean-Jacques Maurin était le bras droit du lieutenant-colonel Chollet qui dirigeait de facto l'armée rwandaise ; il le remplaça à partir d'avril 1992 ; il était encore là le 7 avril 1994³, quand cette armée devint génocidaire. [Olivier Guilbaud, SC et FXV]

1. La porte-parole adjointe du Quai d'Orsay a déclaré (AFP, 22/10) que « l'ensemble de cette question fait l'objet d'un examen de notre part. Cette demande a été avancée par la défense [du colonel Bagosora]. Nous n'avons pas été saisi par le TPIR ». Selon la dépêche de l'AFP, le TPIR venait d'en faire la requête dans une ordonnance.

2. *Histoire d'un génocide*, Fayard, 1994, p. 179. Un passage confirmé par la journaliste lors de la Commission d'enquête citoyenne de mars 2004.

3. Jean-Paul Gouteux, *La nuit rwandaise*, Dagorno, p. 42 et 494.

Le groupe Desmarais n'implique pas la France

Le site canadien cyberpresse.ca n'a pas hésité à faire une coupe franche dans la dépêche AFP du 22 octobre relatant la demande de Bagosora à la France. La phrase suivante a disparu : « La France est régulièrement accusée par l'actuel régime rwandais dominé par la minorité tutsie d'avoir entraîné et armé les auteurs du génocide, issus de la majorité hutue. Paris a toujours démenti toute implication dans le génocide qui a fait quelque 800 000 morts, selon l'Onu... »¹ ainsi que le restant du texte.

Cette version amputée n'aide sûrement pas le profane à prendre conscience des forts soupçons autour des responsabilités françaises dans ce drame, ni de la portée de cette dépêche. Comme si tous les éléments ayant trait à l'implication française dans le génocide au Rwanda avaient été gommés. Une conception de l'information pour le moins étonnante pour un site qui se veut le site web de nouvelles le plus complet au Québec, propriété de la société Gesca qui détient aussi, entre autres, le quotidien montréalais *La Presse* et le journal *Le Soleil*. Sans doute s'agit-il d'un oubli fâcheux mais l'on ne manquera pas de se rappeler que Gesca est une filiale de Power Corporation, du groupe financier canadien Desmarais – actionnaire de **Total** et **Suez** via sa filiale suisse Pargesa. Deux groupes français sont représentés au CA de Power Corp : **Dassault**, qui a lancé ses avions de chasse sur une partie de la presse française, et la banque **BNP-Paribas**, qui a laissé fonctionner en plein génocide une partie des comptes spéciaux des génocidaires rwandais, lesquels s'en sont servis pour s'approvisionner en armes². Dans pareil contexte militaro-financier, la vérité pourrait n'être qu'un accessoire. [OG]

1. Nos lecteurs pourront se livrer à une analyse comparée des deux versions de cet article de l'AFP intitulé *Procès du "cerveau du génocide" rwandais: le TPIR demande l'aide de Paris* : la version tronquée publiée sur cyberpresse (si le lien est toujours fonctionnel www.cyberpresse.ca/monde/article/1,151,106_1,102004,822788.shtml) et la version originale intégrale que l'on peut retrouver sur le site de la CEC (www.enquete-citoyenne-rwanda.org/) à la rubrique *Nouvelles*.

2. Selon le rapport de Pierre Galand et Michel Chossudovsky intitulé *L'usage de la dette extérieure du Rwanda (1990/1994). La responsabilité des bailleurs de fonds*. Chap. : Les achats d'armes après le 6 avril 1994, § 4.8. Et selon le rapport de l'ONU S/1998/63, § 16 à 27.



Imbroglia sous les décombres (IV) : un témoignage

Me voici de retour d'un bref voyage de 16 jours au **Burundi**. Ce qui j'y ai vu m'a beaucoup inquiété. En effet, mon dernier séjour remontait à juillet dernier, lors de l'attaque de Bujumbura par la coalition FNL/FDD¹. Aujourd'hui, même si l'on entend nettement moins le canon qu'avant, la population vit sous un étrange paradoxe car la tension n'a jamais été aussi importante. Tout le monde sent qu'il va se passer quelque chose. Mais quoi ?

Sur le plan de la politique intérieure, la situation, bien que très confuse, ne porte pas à croire en un prochain coup d'État. Les élections ne peuvent qu'être reportées, bien que [l'actuel Président intérimaire] Domitien Ndayizeye affirme encore croire qu'elles pourront se tenir, et alors que, pourtant, son parti le Frodebu aurait de grandes chances de les perdre contre le CNDD-FDD (Centre National pour la Défense de la Démocratie)... Le représentant légal du CNDD-FDD lui-même, Pierre Nkurunziza, ne met pas d'huile sur le feu et laisse entendre qu'il accepterait un report. Actuellement, le seul vrai jeu trouble semble être le fait de l'Uprona² qui, quoi qu'il en soit, perdra au moins le pouvoir...

Mais ce qui m'a frappé, c'est le retour d'un fort "ethnisme des campagnes", et ce, en particulier au sein de la population de Gatumba où je travaillais justement. La cité est un fief FNL bien connu et l'on sent que les idéaux du Palipehutu³ y sont exposés, expliqués et défendus, dans des soirées pénombres. Pour beaucoup de mes interlocuteurs par exemple, le massacre du 13 août [de 160 Banyamulenge dans le camp de Gatumba] était nécessaire : « Ils » allaient "Nous" massacrer. » Tout le problème réside dans ce "Ils" et ce "Nous".

Les Banyamulenge, (les "Grands nez" comme certains disent) auraient voulu tuer les Hutu de Gatumba. Donc le massacre était préventif (rhétorique Georges Bush). Nul besoin de chercher à faire valoir les faits, et en particulier que les victimes étaient essentiellement des femmes et des enfants. « Tu comprends, tout cela c'est de la politique, mais ils veulent nous attaquer, c'est sûr... »

Mêmes discours à Kanyosha, un autre grand quartier du sud de Bujumbura. C'est la première fois au cours de mes nombreux séjours que je sens la donne ethnique aussi palpable, au moins dans les grandes cités de la périphérie.

Et puis je me suis rendu sous escorte militaire au poste frontière de Kiliba, vers le Congo, et là toute la donne de la crise régionale m'est apparue crûment. En effet, alors que j'étais encore en territoire

burundais, 60 soldats Mai Mai, pour certains de jeunes adolescents autour de 14 ans, se sont organisés de l'autre côté de la Rusizi, à 20 mètres de nous, nous mettant en joue. Les soldats Burundi qui nous accompagnaient ont fait de même en leur direction. Puis les Mai Mai ont commencé à crier et à chanter, on était au bord de la fusillade. Heureusement, le major qui m'accompagnait a fait mettre arme à terre et nous a demandé de fuir au plus vite. À cet endroit du monde, la moindre étincelle sera prétexte à tout faire exploser : c'est une évidence, l'avenir politique du Burundi n'a sans doute jamais été aussi dépendant de l'ensemble de la sous-région et en particulier de la situation au Congo, ce qui explique la pérennité du combat des FNL. Il faut encore compter avec les Interahamwe et avec l'ensemble du peuple hutu des quartiers pauvres, c'est-à-dire une grande partie du pays, sans oublier l'armée qui joue parfois elle aussi un vrai rôle politique...

En silence, la région est au bord du gouffre, le pays pourrait y tomber... Au

milieu de tout cela, l'ONUB [la force de l'ONU au Burundi], est très visible dans le centre de la capitale. Cela pourrait être un espoir, mais il faudra que son mandat soit clairement exposé et que son comportement change... [Vincent Corcères]

1. Deux groupes de rebelles hutu. Le second, les FDD, a rallié le processus de paix avec sa branche politique le CNDD.
2. L'ancien parti unique.
3. Première des rébellions hutu burundaises, dont la doctrine ethniste rejoignait celle qui a conduit le Rwanda au génocide.

Matraquage préélectoral en Tunisie

À la veille de la mascarade électorale qui verra la « réélection » de Ben Ali, ce grand ami de Chirac a ressorti la matraque. Jalel Ben Brick, journaliste et militant du RAID (association sœur d'Attac en Tunisie), et son frère syndicaliste, Nejib Ben Brick, ont été arrêtés le 22 septembre dernier à la suite d'une provocation policière. Cette

Jean-Baptiste Dzilan, journaliste indépendant, membre de la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme, à nouveau menacé.

Communiqué commun de Acat, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, FIDH, Fi-Acat, Franciscans International, Organisation mondiale contre la torture et Survie, le 07/10

Nos organisations sont préoccupées par les menaces de mort et les actes d'intimidation qui visent M. Jean-Baptiste Dzilan alias Dimas Dzikodo, journaliste indépendant et membre de la Ligue togolaise des droits de l'Homme (LTDH), depuis la publication d'articles qui mettent en cause le président de la République togolaise, N. Eyadema, ainsi que les membres de sa famille et de son entourage dans des malversations financières et des détournements de fonds.

M. Jean-Baptiste Dzilan reçoit quotidiennement des appels anonymes le menaçant de mort s'il ne quitte pas le pays dans les plus brefs délais. Ces menaces interviennent au moment où M. Dzilan, a publié au sein de son journal « Forum de la semaine » un article du coordinateur général du Mouvement patriotique du 5 octobre (MO5) qui reproche au président Eyadéma, de « conserver une haute main mise sur les ressources du pays, et sur le destin de la nation » et après qu'il ait lui-même écrit un article sur la retraite du général-Ministre de la défense.

M. Jean-Baptiste Dzilan avait déjà été arrêté par les forces de sécurité en juin 2003 et avait été maintenu en détention pendant 40 jours au cours desquels il avait été torturé, en raison de ses activités de journaliste et de défenseur des droits de l'Homme.

Ces faits sont en contradiction flagrantes avec les dispositions de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 9 décembre 1998, notamment les articles 6.b et 6.c qui stipulent que chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autres : « de publier, communiquer à autrui ou diffuser librement des idées, informations et connaissances sur tous les droits de l'Homme et toutes les libertés fondamentales » et « d'étudier, discuter, apprécier et évaluer le respect, tant en droit qu'en pratique, de tous les droits de l'Homme et de toutes les libertés fondamentales et, par ces moyens et autres moyens appropriés, d'appeler l'attention du public sur la question ».

Nos organisations s'inquiètent de ces mesures d'intimidation et de menaces à l'égard d'un journaliste et défenseur des droits de l'Homme au moment où le Togo s'est engagé à garantir les droits fondamentaux des personnes dont le droit d'informer librement et le droit à l'intégrité physique et morale sont des dispositions essentielles.

Afin que ces promesses ne restent pas lettre morte, nos organisations demandent :

- Aux autorités togolaises, de
- Garantir l'intégrité physique et morale de M. Jean-Baptiste Dzilan et des autres journalistes et défenseurs des droits de l'Homme ;
- Se conformer aux textes internationaux des droits de l'Homme auxquels le Togo est partie ;
- Se conformer aux 22 engagements visant à relancer la démocratisation et au respect des droits de l'Homme, contractés dans le cadre des négociations avec l'Union européenne conformément à l'article 96 des accords de Cotonou ;

À la communauté internationale, de

- faire pression sur les autorités togolaises afin qu'elles respectent les engagements pris quant à l'amélioration de la situation des droits de l'Homme et du respect des principes démocratiques.



nouvelle arrestation des deux militants survient alors que l'un s'apprêtait à faire paraître un journal d'opposition clandestin, et qu'ils avaient tous deux soutenu publiquement une candidature présidentielle de leur frère écrivain, Taoufik Ben Brick. « Candidature virtuelle pour briser le silence » selon les termes de ce dernier, qui avait déjà observé une grève de la faim remarquée il y a quatre ans pour protester contre les atteintes à la liberté d'expression. Une liberté dont n'ont pas abusé nos dirigeants français pour dénoncer ce nouvel abus... Mais quoi de plus normal : Jacques Chirac lui-même n'a-t-il pas déclaré, l'année dernière chez Ben Ali, que la démocratie était une sorte de luxe pour le peuple tunisien ? [Victor Sègre]

Légiste aveuglée

« Médecin légiste à Toulouse, Danièle Alengrin a officié dans bon nombre d'affaires sensibles : la mort de **Bernard Borrel**, ce juge français retrouvé mort à Djibouti, en 1995, ou encore le dossier **Alègre**, et les cadavres découverts dans le sillage du tueur en série. » Beaucoup est dit dans cette phrase inaugurale d'un article du *Monde* (03/10), où le propos du journaliste, Gérard Daviet, tranche avec les circonlocutions habituelles.

Qu'il s'agisse du juge Borrel ou de plusieurs victimes présumées de Patrice Alègre (Édith Schleichardt et Hadja Benyoucef), le médecin légiste a « vu » des suicides totalement improbables voire physiquement impossibles. La répétition dépasse le stade de l'incompétence. Et il est difficile de croire qu'aient été confiés par hasard tant de dossiers « sensibles » à un expert aussi aveugle (« *Si on ne veut pas regarder quelque chose, on ne voit pas* », conclut un collègue réputé).

Cela renvoie du coup à la partie connivente de la justice française, illustrée à Nice par le juge Renard (voir *Bon point*). L'affaire Borrel devait être quadruplement « sensible » : on a voulu achever de la suicider par une autre légiste aveuglée, Dominique Lecomte¹, et par deux juges au regard distrait, Marie-Paule Moracchini et Roger Leloire.

C'était sans compter avec l'obstination de la veuve, la juge Élisabeth Borrel, et de ses avocats. Grâce aux expertises de légistes intègres, une juge d'instruction déterminée, Sophie Clément, est en train de relancer l'affaire d'État. Elle accuse sans fioritures le dictateur djiboutien Ismaël Omar Guelleh – ce qui rejillera sans doute sur ses protecteurs français. [FXV]

1. Survie a demandé sa démission pour forfaiture dans un communiqué du 29/10/2003, reproduit in *Billets* n° 120.

Unesco... loque

L'une des plus nobles institutions de l'ONU, l'Unesco, a accepté d'assurer, après Pierre Falcone, l'impunité d'un deuxième trafiquant d'armes, **Moustafa Aziz**. Tous deux incarnent certes une forme d'universalité, tant sont nombreuses leurs nationalités. Leur internationale mortifère est-elle l'avenir du genre humain ?

On n'a appris cette « insulte à la communauté mondiale, à la paix et à la tolérance, à la culture humaine » (Vincent Noce, *Libération* du 18/10) qu'à l'occasion de la grotesque équipée françafricaine en **Irak** du député UMP Didier Julia et de Moustafa Aziz (« conseiller » du président ivoirien Gbagbo...), « au secours » des otages français.

L'Unesco abrite aussi, rappelle *La Lettre du Continent* (LdC, 14/10), deux « diplomates » mandatés par Sainte-Lucie et la Guinée-Bissau, Gilbert Chagoury et Michel Coencas, surtout connus pour l'ampleur et le caractère douteux de leurs manœuvres financières. Comment mieux ruiner l'image de l'ONU (seule instance internationale un tant soi peu légitime, même s'il faut la réformer en profondeur), que d'y étaler aussi effrontément l'impunité des grands intermédiaires de la mafiafricaine et de la finance parallèle ? Et si les hommes de culture du monde entier dénonçaient ensemble ce hold-up ? [FXV]

Otages... de la Françafrique

L'on sait que la « grande politique arabe » de la France est abondamment graissée de rétrocommissions. Cela s'est encore confirmé avec l'apparition de Charles Pasqua et de Patrick Maugein, intermédiaire de Jacques Chirac, dans la liste des bénéficiaires des largesses pétrolières de Saddam Hussein. De quoi largement polluer, dans les négociations pour la libération des deux journalistes français **otages en Irak**, la référence aux grands principes et au juste refus par la France de la guerre atlantiste contre ce pays.

Ainsi, Paris n'a pas su ni voulu empêcher l'intrusion dans ces négociations d'un commando françafricain caricatural. Car cette Françafrique-là a toujours ses entrées à l'Élysée. Qu'on en juge :

– **Philippe Evano**, l'un des initiateurs de l'expédition Julia, professeur d'histoire à la Sorbonne, est aussi « l'un des derniers animateurs du MIL (Mouvement initiative et liberté) et de l'UNI (Union nationale inter-universitaire) », deux créatures très droitières de Jacques Foccart (dont Jacques Chirac fit sur le tard son père

spirituel). « À la dernière garden-party du 14 juillet, il est d'ailleurs – sur la photo – bras dessus bras dessous avec le ministre [*de la Coopération*] Xavier **Darcos** et toute l'équipe de l'IPA (Institut de prospective africaine) qu'il préside. » Il est fréquemment reçu par le Monsieur Afrique de l'Élysée, Michel de Bonne-corse (*Le Canard enchaîné*, 06/10). Il va créer pour Omar **Bongo** une « Fondation pour l'environnement ». (LdC, 14/10)

– **Moustafa Bziouit**, alias **Aziz**, est l'un des principaux conseillers de l'entourage de Laurent Gbagbo, avec le pasteur Moïse Koré et Honoré Gbanda, l'ancien sécuocrate des dernières décennies de Mobutu, capté par la Françafrique depuis 1978 (sous la houlette du général Lacaze puis du capitaine Barril). Aziz a mis à la disposition de l'équipe Julia des valises à billets et l'un des avions de Laurent Gbagbo – qui espérait se « racheter » auprès de Paris ? « *Il me fallait un avion rapide [...], il me l'a donné tout de suite* », admet Didier Julia (AFP, 04/10).

– Selon Gbagbo, « un « ami » de cette « équipe parallèle » téléphonait directement de son bureau à Jacques Chirac et lui envoyait des fax » (LdC, 14/10). Ce n'est pas une parole d'Évangile, mais c'est très possible : selon *Le Monde* (05/10), l'ex-sénateur **Jean-Pierre Camoin**, pivot de l'affairisme françafricain en Côte d'Ivoire, que Jacques Chirac embrasse avec effusion, a fait l'intermédiaire entre l'entourage de Gbagbo, l'Élyséen Michel de Bonne-corse et la Madame Afrique du Quai d'Orsay, Nathalie Delapalme. À l'Unesco, Aziz a pour chef de cabinet un ancien du Quai, Bruno Carneiz.

– **Philippe Brett**, le comparse de Julia, intermédiaire affairiste et souverainiste entre Paris et Saddam Hussein, « est réputé proche des milieux du renseignement ». Il a été le garde du corps de Bruno Gollnisch, n° 2 du Front national – lui même ex-officier de la DPSD (Direction de la protection et de la sécurité de la Défense), qui supervisait le mercenariat français baigné dans l'extrême-droite. Evano et Brett « ont déjà travaillé ensemble sur l'Afrique » (*Libération*, 30/09 et 06/10). DMT, une société de Brett, a vendu des armes et des menottes à la police de Bongo. Brett logeait son association pro-irakienne 24 rue de Penthievre, l'adresse du mouvement « Demain la France » de Charles Pasqua, ancien ministre de l'Intérieur et de la Françafrique... (*Le Canard enchaîné*, 06/10).

– « L'équipe dépêchée à Damas était dirigée depuis Paris par un certain **Gérard Daury**, un ancien du Service d'action civique (SAC) » et du MIL (*idem*) : un fort parfum de barbouzerie, entre Foccart et



Pasqua, les Françafricains rivaux de la maison Chirac, incapable de se démarquer d'un si lourd passé. [FXV]

Total comme Elf

Il en va de la Françafrique pétrolière comme du financement des partis politiques : sitôt qu'une de leurs énormités est prise en flagrant délit, le refrain est ressassé sur les « erreurs du passé », promptement corrigées après un grand ménage. Avec Total à la tour Elf, qui a fait ses classes en Birmanie, et Jacques Chirac à l'Élysée, on espère qu'aucun de nos lecteurs n'est dupe.

Il est quand même utile d'observer que Total, qui a gobé Elf en profitant de l'exposition judiciaire de cette dernière, se voit rattrapée par le juge Courroye pour avoir, de 1996 à 2001 (cette date n'étant évidemment pas un terminus), fait exactement la même chose que sa proie : achat de décideurs en France (dont un avocat libanais sponsor de la maison Pasqua), en Russie, en Irak et ailleurs, via une kyrielle de paradis fiscaux : Suisse, Caïman, Bermudes, Maurice, Liechtenstein, etc. (*Le Monde*, 01/10).

En même temps, le volet suisse de l'affaire Elf montre qu'une filiale financière genevoise de cette dernière, Rivunion, « gérait tous les circuits financiers d'Elf Gabon, Elf Congo, Elf Serepca (Cameroun) ainsi que leurs filiales (Sofineg, COFIPA, CPIH...). On a du mal à imaginer que les présidents Omar Bongo, Denis Sassou Nguesso, Paul Biya... » viennent demander des comptes à un système qui les appointait. Et qui passait par le Liechtenstein, les îles Vierges, Panama... (*LdC*, 30/09). Le catalogue des **paradis fiscaux** est la litanie des butins prélevés sur l'Afrique pétrolière. [FXV]

POM de discordes ?

Le coup d'État constitutionnel dont nous sommes spectateurs en **Polynésie française** (Gaston Flosse versus Oscar Temaru) donne lieu à l'affichage d'un combat politique métropolitain.

Le rôle du méchant est presque ouvertement assumé par l'UMP, nuancé par les dénégations obligées. Oscar Temaru affirme que, dès après son élection le 24 mai, le haut-commissaire de la République lui a dit par téléphone : « *Monsieur le Président, les opérations électorales ne sont pas terminées.* » (*Libération*, 14/10). Un propos repris devant l'Assemblée nationale par la ministre de l'Outre-mer, Brigitte Girardin : « *Ne vous réjouissez pas trop vite, le processus est loin d'être terminé.* » (*Le*

Canard enchaîné, 13/10). Puis elle a menacé le POM (Pays d'Outre-mer) de « fermer les robinets » financiers, laissant « maladroitement entendre que les jours du gouvernement Temaru étaient comptés. » (*Le Parisien*, 12/10).

Le rôle du gentil est attribué au PS. François Hollande dénonce « *une manœuvre qui a consisté à mettre le pouvoir légitime élu de la Polynésie en situation d'être renversé* » (*Le Figaro*, 12/10). D'autres ténors sont montés au créneau, tel Jack Lang, pour réclamer la dissolution de l'Assemblée polynésienne – que le peuple polynésien a revendiqué en manifestant comme jamais (plus de 20 % de la population active dans la rue le 16 octobre).

Le statut de POM, qui devait conforter le pouvoir de Gaston Flosse, a pourtant été préparé par les socialistes, avec Catherine Tasca en thuriféraire. On ne peut pas dire qu'il y ait eu de fortes contrariétés transpartisanes dans sa mise en application par le gouvernement Raffarin. Certes, la corruption ultramarine est presque une chasse gardée de la Chiraquie, mais le PS ne l'avait guère jusqu'ici abordée frontalement, compromis qu'il est avec l'ex-RPR dans le racket des marchés franciliens, les dividendes Françafricains et les rétrocommissions sur les ventes d'armes.

Le PS veut-il vraiment qu'Oscar Temaru reprenne le pouvoir légitime que lui ont accordé les Polynésiens (ce qui pourrait arriver si l'Assemblée territoriale est dissoute) et impose un audit sur l'usage de l'argent public¹ ? Nous espérons vivement que l'exceptionnelle mobilisation du peuple polynésien obtiendra une telle issue, échappant ainsi à un clanisme politique caricatural. [Pierre Caminade]

1. Notamment les 150 millions d'euros versés annuellement par la France. Flosse et son clan sont soupçonnés de détournements de fonds, d'emplois fictifs, de dépenses extravagantes, etc. *Le Canard enchaîné* (20/10) signale que la Chambre territoriale des comptes de la Polynésie a réalisé un rapport sur ce dernier point... communiqué à Flosse en avril, « mais resté curieusement inédit ».

Outre-mœurs

Nous signalions le mois dernier (*À fleur de presse*) la **censure** partielle autour d'une expédition médiatique de Brigitte Girardin en Guyane. Ce mois-ci, nous apprenons que « l'édition de *Libération* du 14 octobre, dont la une était consacrée au « *Coup d'état chiraquien* », était introuvable en **Polynésie**. Selon le responsable local de Hachette, chargé de distribuer la presse, c'est le peu

d'exemplaires envoyés de métropole qui explique la « *disparition* » du journal : « *Tout est parti en un quart d'heure.* » Mais, à en croire de nombreux témoignages recueillis à l'aéroport de Faa'a et qui continuent de nous parvenir, les exemplaires du journal qui annonçaient une interview du leader indépendantiste Temaru auraient été saisis dès leur arrivée sur le territoire. » (*Libération*, 20/10).

Quant à la technique du **débauchage d'élus** pour renverser un dirigeant, *Le Canard enchaîné* (20/10) cite un précédent survenu cette année même au Conseil général de **Guyane**. Le ministre UMP Léon Bertrand l'a enfin vu basculer à son profit, après vingt ans de présidence socialiste, grâce au retournement de Jocelyn Angelas, « sans étiquette » : « modeste employé au service départemental de la désinfection jusqu'aux élections, il a été recruté, tout de suite après, par Léon Bertrand comme salarié de la Communauté de communes de l'Ouest. Il a été illico bombardé vice-président de Conseil général. Augmentation de l'indemnité à la clé. » On peut comprendre... Flosse aura su tirer profit de cette expérimentation.

L'enquête sur un autre outrage aux bonnes mœurs démocratiques semble avoir fait long feu : l'attaque au couteau dont **Gaston Flosse** prétend avoir été victime à l'Assemblée de Polynésie présente tous les symptômes d'un **coup monté**, destiné à tétaniser le débat politique. [PC]

Colonie de travail

En 1983, les **Guadeloupéens** obtiennent enfin que soit chômé le 27 mai, pour commémorer l'abolition, en 1848, de l'esclavage sur l'île. Depuis, ces anniversaires sont l'occasion de défilés syndicaux sur lesquels on imagine que l'émotion des manifestants est autrement plus prégnante que lors de nos 1^{er} mai.

En 1986, le tout nouveau gouvernement Chirac **défiscalise** largement les investissements économiques Outre-mer. En 1994, une loi Perben (déjà) accorde une première exonération de charges sociales. Avec la loi d'orientation de 2001, l'exonération devient totale. À quoi il convient d'ajouter, selon Sud-Education, des « subventions somptueuses, sans aucun contrôle », et des « mesures dérogatoires au code du travail »¹. « *Aujourd'hui, 90 % des entreprises qui ont bénéficié de ces faveurs sont des entreprises à capitaux békés ou français. Les entreprises guadeloupéennes, elles, sont liquidées pour n'avoir pas su ou pu gérer, prévoir,*



payer leurs dettes »², dénonçait la centrale syndicale UGTG (Union générale des travailleurs de Guadeloupe) en 2001.

Le 27 mai 2001, la commémoration de la fin de l'esclavage a tourné à l'illustration de cette sorte « d'apartheid à la française »¹ : de nombreux patrons "békés" ont décidé d'ouvrir leur commerce sur le passage du cortège... qui revendiquait le respect de la mémoire des Noirs de l'île. Inévitablement, quelques actes de vandalisme, limités, ont eu lieu. Dont celui d'un restaurant rapide *Quick*. Ainsi, le dirigeant syndical Michel Madassamy a précédé José Bové en tant que **syndicaliste emprisonné** pour la dégradation d'un haut lieu de "malbouffe".

Madassamy est président-fondateur de l'Union des transporteurs de produits pétroliers (UTPP), syndicat créé en 1994, affilié à l'UGTG. Non seulement il a obtenu de rapides succès sociaux, grâce à de nombreuses grèves dans les stations-services, mais il a le tort d'être résolument indépendantiste... « Il a été condamné, pour cette affaire dite du "27 mai", à 3 mois de prison ferme et 7 000 euros de dommages et intérêts. Mais Madassamy est aussi condamné à 10 mois de prison ferme et 53 000 euros dans l'affaire [d'un véhicule endommagé de la société] Texaco. [...] Outre Madassamy, 11 autres militants sont dans le collimateur de la justice »³ début octobre 2004.

Le pouvoir politique en rajoute dans l'intimidation : le syndicaliste a été de nouveau arrêté le 4 octobre. "L'interpellation" aurait été menée par un commando cagoulé et fortement armé (une pratique courante de la police locale). On compterait le garder en prison pendant « au moins 8 mois »³. Guantanamo n'est qu'à quelques brasses. Mais on peut parler d'un progrès puisque, depuis le milieu des années 1970, la police ne tire plus à balles réelles sur les manifestants.

Comme à l'habitude depuis 2001, Madassamy est en grève de la faim, et il reçoit un soutien très fort de la population guadeloupéenne. D'autres syndicalistes ont été arrêtés depuis. Les politiques locaux ont commencé, le 20 octobre, à s'exprimer en faveur de sa libération. [PC]

1. Communiqué de la fédération Sud-éducation, 15/06/2001.

2. UGTG Pointe-à-Pitre le 02/06/2001 http://www.ugtg.org/Liberer_%20Michel.htm

3. Selon Danik Ibraheem Zandwonis, journaliste pour le journal en ligne maximini.fr, www.maximini.com/guadeloupe/news-guadeloupe.asp?num=5238.

Un mémorial à l'amnésie françafricaine ?

Le maire Jean-Claude Gaudin a annoncé la création à Marseille d'un *Mémorial national de la France Outre-mer*, dont les travaux débiteront en octobre 2005 et qui devrait ouvrir en février 2007. Il sera dirigé par un historien, Jean-Jacques Jordi. Pourtant, ce projet, qui sommeillait dans les tiroirs municipaux depuis l'ère Defferre (dont les lois-cadre ont préparé les fameuses « indépendances »), semble avoir davantage pour fonction de caresser dans le sens du poil l'importante communauté (électorale) des pieds-noirs que de rétablir un semblant de vérité historique. De ce point de vue, les proclamations d'intention sont édifiantes : « *Ce mémorial n'est pas fait pour régler des comptes ou ressasser des passions exacerbées* », a affirmé Gaudin. Dans le même esprit, le comité de pilotage du projet ajoute sans rire : « Il n'est pas question de diaboliser cette présence française : cela irait à l'encontre de la recherche historique actuelle. » (*La Marseillaise*, 07/09).

Ce point de vue serait-il partagé par les innombrables victimes africaines des crimes contre l'humanité commis par l'armée française, si elles étaient encore en vie ? Depuis les conquêtes coloniales et l'esclavage jusqu'aux Camerounais indépendantistes dans les années 60, en passant par les insurgés malgaches de 1947, il y a fort à faire pour apaiser les « passions », et plus encore pour établir la vérité contre une propagande que certains souhaitent plus officielle. Heureusement, « *le mémorial est conçu non pas dans une optique passéiste mais dans la volonté d'aller de l'avant* », nous rassure le maire de Marseille. Sont bien sûr qualifiés de « *passéistes* » ceux qui sont attachés à faire la lumière sur le passé. Et « *aller de l'avant* » signifie évidemment continuer une belle relation françafricaine, comme si de rien n'était... [VS]

La Françafrique à France-Soir ?

France-Soir a été racheté par l'homme d'affaires franco-égyptien Rami Lakah, qui a laissé de grosses dettes en Égypte après une expansion financière à la Khelifa. Comme le tycoon algérien déchu, lui aussi lorgne sur un média parisien, dans une ambiance françafricaine.

Comme conseiller éditorial, il a choisi Jean-François Kahn, auteur d'un article quasi-négationniste du génocide des Tutsi au Rwanda (cf. *Billets* n° 81, *Ils ont dit*), tandis que, dans son hebdo *Marianne*, le

journaliste Patrick Girard se fait le négateur du néocolonialisme français. Kahn, il est vrai, a été sponsorisé par la Franchérif, la nébuleuse des intérêts peu avouables entre réseaux français et Palais du sultan.

À peine annoncées ces tractations, *France-Soir* proposait à ses lecteurs un étonnant dossier sur le Soudan (29/09) : souverainiste (les actes de génocide au Darfour sont présentés comme un remake de l'Irak, le résultat d'une agression israélo-américaine à l'encontre du bon sens diplomatique français) et négationniste (c'est le ministre des Affaires étrangères de l'État criminel, Eltigani Fidail, qui a droit à un interview « exclusif » pour expliquer la situation).

Un verrou de plus à l'information des Français ? [FXV]

Colombie de la Paix... pour les criminels de guerre

Une délégation de la Cour pénale internationale (CPI) s'est rendue récemment en Colombie ; « cette visite [...] attise les bruits persistants selon lesquels le troisième dossier de la CPI s'intitulera Colombie » (*International Justice Tribune*, 18/10). Le Haut commissaire colombien pour la paix a « rassuré le chef des AUC [Autodéfenses unies de Colombie], Salvator Mancuso, faisant valoir que la Colombie utiliserait l'article 124 du Statut de Rome ». Cet article optionnel a été introduit par la France pour pouvoir mettre à l'abri de la justice internationale ses militaires accusés de **crimes de guerre**. Seule la Colombie a suivi la France dans cette option. Ce point commun entre les deux armées n'est pas flatteur... mais pour qui ? [PC]

Bon point

– Qu'un rapporteur du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), Vincent Laman-da, ait pu exposer devant cette instance les turpitudes d'une figure azurée de la GLNF (Grande Loge Nationale Française), le juge Jean-Paul Renard, montre que le verrouillage de la magistrature n'est pas tout à fait achevé. Cela sonne en même temps comme un désaveu pour le ministre Perben, qui voulait virer le révélateur de ces turpitudes, le procureur Éric de Montgolfier.

(Achévé le 23/10/04)



ILS ONT DIT...

Françafrique

« Monsieur le président, Mon cher Paul,

Au moment où vos concitoyens vous renouvellent leur confiance pour un cinquième mandat à la présidence de la République du Cameroun, je tiens à vous adresser mes cordiales félicitations, ainsi que mes vœux chaleureux de réussite dans votre haute mission. Je forme en particulier des vœux pour que, sous votre conduite, le Cameroun demeure résolument engagé au service de la paix et de la stabilité sur le continent africain et dans le monde. Je suis certain que le Cameroun continuera à mobiliser ses énergies en faveur du progrès et des réformes, afin de relever tous les défis d'un développement durable et équilibré. Je ne doute pas que vous aurez à cœur de maintenir, à cette fin, un dialogue soutenu et fructueux avec la communauté internationale.

Je suis convaincu que nos deux pays resserreront encore les liens d'amitié et de coopération qui les rapprochent de si longue date.

En vous réitérant tous mes vœux de plein succès, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Bien affectueusement à toi. » (Les félicitations du président **Jacques CHIRAC** à Son Excellence Monsieur Paul Biya, président de la République du Cameroun, communiqué publié par *Cameroon Tribune*, le 18/10).

[Ce communiqué montre l'affectueuse complicité qui règne entre les deux grands pillards du Cameroun, pillage des forêts camerounaises, pillage de l'épargne et des retraites des Camerounais. Le peuple camerounais, qui connaît, parfaitement et dans le détail, les sommets de corruption atteints lors de cette élection-bidon, n'oubliera pas cette trahison des « valeurs » morales, c'est-à-dire tout aussi bidon, censées être celles de la République française. – OT]

« Malheureusement, tous les jeunes rêvent de s'en aller [...]. C'est un baromètre qui en dit long sur la crédibilité du pays. Beaucoup souhaitent partir parce qu'ils sont dégoûtés d'un système frappé par une corruption rampante partout. [...] Ce qui est très grave, c'est qu'à ma connaissance pas un seul fils de ministre n'est dans une université camerounaise ! Qu'est-ce que cela veut dire ? Que le pays ne vaut pas la peine ? Mais qui fait ce pays ? » (**Une enseignante camerounaise**, interviewée par Alexandra Cessford, in *Le Nouvel Afrique Asie*, 10/2004, p. 55-56)

[Ces propos se passent de commentaire. Il est bon de rappeler, au moment où un simulacre d'élection a reconduit Biya pour sept ans de malheur camerounais, que, massivement, les Camerounais votent avec leurs pieds. La diaspora est évaluée à plus de 10 % de la population (c'est comme si 7 millions de Français vivaient à l'étranger, ce serait quand même un problème). Ironie de l'histoire, le clan au pouvoir est le premier à se délocaliser, Président en tête. - OT]

« L'acharnement de certains médias [autour de l'élection de Charles Pasqua au Sénat est] très choquant. Charles Pasqua a eu une vie au service de la République et de son département qui mérite la confiance qui lui est faite aujourd'hui. [...] Les électeurs ont toujours raison. » (**François FILLON**, ministre de l'Éducation nationale, le 28/09, cité par nouvelobs.com).

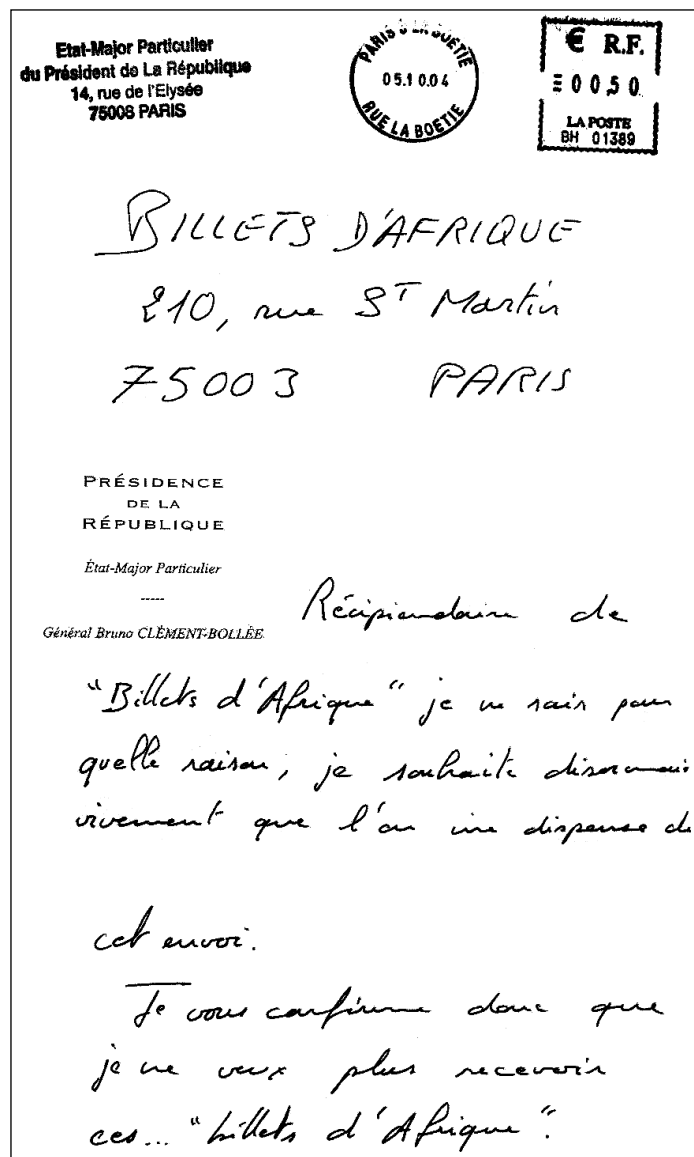
[Le ministre Fillon veut-il enseigner aux enfants les vertus de la Françafrique et les comportements de la République souterraine ? Quant aux électeurs, il leur arrive de se voiler les yeux, d'être achetés ou arnaqués. En l'occurrence, Jacques Chirac a convaincu suffisamment de grands

électeurs des Hauts-de-Seine d'échanger le silence pasquaïen sur les affaires les plus sordides du néogaullisme contre une douillette immunité au Sénat. Devant le risque de la vérité, la devise de l'UMP est à peu près : « Courage, Fillon ! ». – FXV]

« Je peux dire que nos problèmes avec l'Angola seront réglés dans les prochaines semaines. Avant la fin de l'année en tout cas. » (**Xavier DARCOS**, ministre de la Coopération, invité le 21/09 à un petit déjeuner du MEDEF-Afrique. Cité par *La Lettre du Continent* du 30/09).

[C'est dire avec quel respect la Chiraquie s'assoit sur l'instruction du juge Courroye (trafics d'armes, gigantesques détournements de fonds). De quoi aussi soulager la maison Pasqua, aux premières loges en Angola. Mais pas de quoi choquer le MEDEF-Afrique qui, sous la houlette de Michel Roussin, ex-n°2 de la Chiraquie et de la DGSE, allie la quintessence des philanthropies du MEDEF et de la Françafrique. – FXV]

Une fois n'est pas coutume, nous reproduisons ici le courrier d'un non-lecteur :



Que l'Élysée ne souhaite pas changer de lecture des faits ne nous surprend guère, mais nous nous étonnons que son renseignement militaire néglige une source d'informations !

« [Nous allons mettre en place] un cadre juridique pétrolier moderne, souple et incitatif, favorisant des investissements dans le domaine des industries extractives et permettant aux opérateurs économiques



d'étendre leurs champs d'action. [...] En retour, nous exigeons de nos partenaires le bon sens et l'honnêteté pour nous éviter le syndrome de certains pays producteurs et exportateurs du pétrole. » (**Idriss DÉBY**, président tchadien, le 13/10, cité par l'AFP du jour).

[Ce discours concluait un bras de fer entre l'un des dictateurs les plus goulus d'Afrique et le n°1 mondial du pétrole, Exxon. Le mot « honnêteté » résonne drôlement dans ce contexte.

Le 7 octobre, Idriss Déby avait dénoncé avec virulence le fait que le consortium pétrolier mené par Exxon affiche un prix de vente dérisoire du pétrole tchadien (très en dessous du cours mondial) et donc ne rémunère que fort peu un État que lui-même, Déby, pille consciencieusement.

Cela fait un lustre que le vainqueur réel de la présidentielle de 2001, le député Ngarléjy Yorongar, a dénoncé le contrat léonin accepté par Déby en échange du soutien occidental à son régime dictatorial. Les associations des droits de l'Homme avaient, elles aussi, dénoncé ce deal – comme l'a rappelé Dobian Assingar, président de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme (LTDH), tout en approuvant cette indignation tardive.

Mais Idriss Déby n'a fait qu'imiter le « bras de fer » avec Elf de son aîné et allié Denis Sassou Nguesso : il s'agit d'obtenir plus d'argent, non pour le Tchad ou le Congo-Brazzaville, mais pour le clan au pouvoir. Six jours après le discours de colère, Déby annonce le 13 octobre sa réconciliation avec le consortium autour d'un « cadre juridique pétrolier moderne, souple et incitatif ». Comme à Brazzaville, la souplesse et la modernité viseront surtout à augmenter considérablement la part présidentielle dans la marge colossale prélevée sur l'or noir tchadien. – FXV]

« En **Tunisie**, le 24 octobre, [... les] élections présidentielle et législatives [...] montreront comment la démocratie peut être insultée par le détournement et la manipulation de ses mécanismes afin de jeter un voile de légitimité sur la **dictature**. [...] Un État violent, gangrené par la corruption, continuera à régner par la peur et l'arbitraire sur des sujets appelés citoyens jusqu'à l'explosion finale.

[...] L'installation et le maintien d'une dictature est, au mieux, considérée dans les pays démocratiques comme une fatalité. Au pire, elle est envisagée comme une situation normale [...]. Non, il n'y a aucune fatalité [...] si l'on se donne simplement la peine de considérer la dictature pour ce qu'elle est : une maladie politique et sociale qui tue et blesse des millions d'hommes, [...] susceptible d'être contrôlée, voire éradiquée. [...]

La société civile internationale se doit de réagir fermement devant toutes les élections « à la tunisienne », en les dénonçant et en faisant pression sur les gouvernements démocratiques pour ne pas en reconnaître les résultats. Les commanditaires [...] doivent être systématiquement dénoncés, car ce sont les mêmes [...] qui ne reculent en rien devant l'usage systématique de la torture. [...]

Face à un pouvoir illégitime et répressif, coupable de violer les textes qui constituent l'équivalent d'une véritable Constitution universelle, [...] il manque une pièce-clé [...] qui, dans le monde entier, rendrait impossibles ou sans lendemain des élections « à la tunisienne », [...] une Cour constitutionnelle internationale. [...]

Osons rêver et imaginons un organisme chargé de veiller à ce que tous les États occupant leur siège à l'ONU et reconnus par tous les autres États, soient des États légitimes, donc issus de vraies élections [...]. Cette cour pourrait contrôler le processus électoral. [...] En cas de refus, la sanction serait la prononciation de l'illégitimité internationale. [...]

La création de la CCI, à l'instar de celle de la CPI, ne peut être que le résultat d'un long combat. Mais peu importe le temps que cela prendrait si la démarche annonce la prise de conscience que la liquidation de la dictature, facteur d'aviilissement des hommes, de pauvreté des peuples et de guerre entre les nations est devenue un projet cohérent et déterminé. » (**Moncef MARZOUKI**, président d'honneur de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme. *Rebond* dans *Libération* du 19/10).

[Les convictions développées par Moncef Marzouki sont proches de celles qui ont suscité notre campagne contre le soutien de la France aux dictateurs africains. Les objectifs sont les mêmes : délégitimer ces régimes, disqualifier ceux qui les soutiennent.]

« Nous avons un beau pays. Il va de l'Océan jusqu'au cœur de l'Afrique centrale. Il y a de la place pour tous et des ressources infinies. Cette terre, nous l'avons reçue de nos ancêtres. Nous devons la transmettre à nos enfants. Mais quelques familles, des petits clans, se sont accaparé de notre pays, notre bien à tous. Ils nous ont dressés les uns contre les autres. Ils nous ont exploités. Ils ont fait fuir des milliers d'entre nous.

Il est temps d'y mettre fin. Mais ne prenons pas les armes. Elles ont assez parlé. Le pouvoir n'est plus au bout du fusil. Refusons toute collaboration avec le régime. Déchirons sa constitution. Dénonçons cette fausse « démocratie ». [...] Réclamons justice. Crions notre colère contre celui qui nous a volé notre histoire, qui nous prive du présent et qui tue l'avenir. Des crimes contre l'humanité aux délits économiques, c'est lui l'unique responsable. Ses guerres ne sont pas les nôtres. Ses dettes non plus. Mais son argent, c'est notre argent. Si nous sommes unis, il ne peut rien contre nous. Il n'aura plus personne à commander. Il finira par descendre de sa tour d'ivoire. [...] Construisons notre avenir ensemble. Elisons nos représentants dans chaque quartier, chaque village. Soyons dignes. [...] Respectons nos différences. Débattons. Exigeons une Commission Vérité. Jugeons les coupables des crimes lors de procès équitables. Faisons une vraie réconciliation. Pardonnons enfin. Et réalisons que le Sud et le Nord sont faits pour marcher ensemble. Alors seulement, nous pourrions dire que la paix règne. Alors seulement, nous pouvons organiser des élections vraiment libres.

Nous ne sommes pas seuls. Du Sud au Nord, une population entière est soumise à la même dictature. Des milliers d'entre nous sont en exil. Nous, le peuple du Congo, formons tous une opposition. [...] Nous sommes soutenus par des réseaux africains et européens influents qui s'opposent à la politique de Paris qui protège son ami dictateur. Ouvrons les yeux. Ailleurs en Afrique, des peuples ont déjà chassé leurs oppresseurs. La dictature et la mauvaise gestion ne sont pas une fatalité. En France, en Angleterre, en Scandinavie, aux États-Unis, les gouvernements seront obligés de nous soutenir car l'opinion publique internationale l'exige. Les ONG et les Eglises sont déjà de notre côté. Mais faisons vite. Il faut se révolter contre le tyran avant qu'un autre ne le remplace. » (**La société civile congolaise**, le 09/10).

[Le document dont nous publions des extraits, venu du Congo Brazzaville, paraît sous le titre « Appel aux Congolais. Nous sommes le peuple ! Prenons le pouvoir maintenant ! ». Copie nous a été adressée par la Fédération des Congolais de la Diaspora (FCD, www.fcd.ras.eu.org) pour information. Vivre sous une dictature est le pire des destins. Faire tomber une dictature – celle de Denis Sassou Nguesso en l'occurrence –, soutenue qui plus est par une puissance comme la France, n'est pas une tâche aisée. Dans de telles circonstances on n'a guère que le courage pour viatique. Si le choix des moyens d'y parvenir appartient au peuple congolais, il nous paraît important de signaler à nos lecteurs que ce courage ne lui manque pas, et qu'il tient à le signaler. De notre côté, nous poursuivrons sans relâche le combat contre la connivence française avec le tyran de Brazzaville. C'est la fin de cette relation meurtrière qui faciliterait la tâche à un peuple mis au défi de résister à l'oppression. Il est difficile de trouver les mots pour dire notre solidarité, l'espoir partagé. – SC]

Liberté d'expression

« Indymedia est un réseau mondial de médias qui met à disposition un espace libre et ouvert à tous pour publier des reportages contestataires et indépendants, avec une attention particulière pour les questions touchant à la justice, au sens social et politique du terme. [...] Le 7 octobre 2004, les disques durs de deux serveurs d'Indymedia ont été saisis au local londonien d'une société américaine d'hébergement internet, Rackspace, à la demande du département américain de la Justice, apparemment en



collaboration avec les autorités italiennes et suisses. La saisie des disques durs à Londres a interrompu la diffusion d'une station de radio Indymedia et d'environ vingt sites Indymedia différents [... dans le monde]. Bien que les disques durs ont été rendus le 13 octobre, le cadre juridique précis dans lequel la saisie a eu lieu reste inconnu. Une semaine après les faits, il y a toujours une absence presque totale d'information émanant des autorités au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Suisse et en Italie. Indymedia n'a toujours pas confirmation de qui a ordonné les saisies, qui s'est emparé des disques durs, pourquoi ces saisies ont eu lieu, ou si cela arrivera encore. [...]

Nous, les Signataires, [...] exprimons notre préoccupation au sujet de l'usage croissant des cadres internationaux de coopération par les gouvernements et des services chargés de l'application des lois pour **opacifier les procédures juridiques, saper les libertés civiles et éroder les droits à la communication.** [...]

Nous demandons la révélation complète des noms des organisations et individus impliqués dans la saisie, une copie de l'assignation et une enquête indépendante sur la légalité de cette action. » (**Les premiers signataires d'une pétition**, sur <http://solidarity.indymedia.org.uk>, destinée à des autorités américaines, britanniques, suisses et italiennes).

A FLEUR DE PRESSE

Dictatures françafricaines

L'intelligent, UE : la fin du purgatoire ? 10/10 (François Soudan) : « La coopération active du gouvernement togolais dans le domaine de l'antiterrorisme et de la lutte contre les narcotrafiquants, si elle lui vaut les satisfecit d'Interpol, de la France et des États-Unis, semble laisser de marbre la très sourcilieuse Commission de l'Union européenne. Interrompue depuis onze ans, la reprise de l'aide est pourtant à l'ordre du jour, Lomé ayant [...] souscrit à un catalogue de vingt-deux engagements dont la mise en œuvre doit déboucher sur un accord de normalisation avec Bruxelles. [...] C'est dans le domaine de la liberté d'expression que les progrès sont les plus sensibles. [...] Le nouveau code de la presse [...] est l'un des plus libéraux du continent. [...]

Côté UE, les réponses à ces ouvertures se font avec une grande parcimonie. [...] Le versement du reliquat du FED (Fonds européen de développement), soit 40 millions d'euros, ne sera effectif qu'après la tenue "contrôlée" d'élections législatives anticipées, dont la date n'est pas encore fixée. Si les cinq millions de Togolais ont depuis une décennie appris à survivre avec les sanctions – et même un peu mieux que cela puisque ni l'État, ni l'administration, ni la sécurité ne se sont effondrés – le desserrement millimétré du carcan qui les étouffe, sous prétexte de "punir" leurs dirigeants, a, lui, quelque chose d'indécent. »

[Ce qui est « indécent », c'est la propagande interminable de Jeune Afrique/L'Intelligent (légataire de Foccart) et de François Soudan au service de leurs sponsors et amis les dictateurs françafricains (Biya, Ould Taya, Eyadéma, etc.). Il y a certes un nouveau code de la presse, mais maintenant la famille Eyadéma menace directement de mort les journalistes revendiquant « la liberté d'expression », tel Dimas Dzikodo.

François Soudan ose se poser en avocat des « cinq millions de Togolais » (comme Chirac en « avocat de l'Afrique ») avec l'argument-massue, croit-il, de la survie de l'État, de l'administration et de la sécu-

rité : c'est ce qu'il y a de plus résistant dans les dictatures, à voir la Corée du Nord, la Biélorussie, la Birmanie, etc. L'État-bandit prospère sur la souffrance et la ruine de son peuple. Mais cela indiffère Interpol, les États-Unis ou la France. – FXVJ

Doctrines de guerre

Libération, Le premier lieu où l'on cause Défense nationale, 04/10 (Jean-Dominique MARCHET) : « C'est un haut lieu [...] où se forme le consensus national sur les questions de Défense. L'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN) [...] connaît un succès [...] croissant. "En trois ans, le nombre de candidatures a triplé", se réjouit son directeur, le général Xavier de Zuchowicz.

[... Pourtant] les places sont chères. Dans tous les sens du terme. Cinq candidats civils par place disponible, et "sans doute la formation la plus coûteuse de la République, entre 30 000 et 50 000 euros par auditeur", estime son adjoint. [...] Les civils, qui représentent les deux tiers de l'effectif, sont issus de la haute administration, des entreprises et des "relais d'opinion", une catégorie qui englobe les parlementaires, les responsables d'ONG, les universitaires, les religieux et les journalistes. »

[De quel « consensus » s'agit-il, sur la doctrine militaro-africaniste en particulier ? Une nouvelle version de l'alliance du sabre et du goupillon ? Une fusion militaro-humanitaire ? Une instrumentalisation des médias ?]

Darfour

The Village Voice, Le pétrole fait flamber le génocide. Le seul espoir pour les survivants du Darfour pourrait venir d'une campagne massive de désinvestissement, 15/10 (Nat HENTOFF, traduit par nos soins) : « George W. Bush [...] a plaidé [le 21 septembre] pour la constitution, au sein de l'ONU, d'un fonds destiné à aider (certains) pays à jeter les fondations d'une démocratie. Comme disaient les organisation ouvrières d'antan à propos des patrons qui revendiquaient l'inutilité des syndicats en raison de la "protection" dont bénéficiaient leurs employés, le Président invoque "l'inaccessible étoile".

Structurellement, l'ONU est incapable d'imposer le respect des droits humains à un grand nombre de ses pays membres. La Russie et la Chine qui, entre autres, en abusent, bénéficient du droit de veto au Conseil de sécurité. Quant à la Commission des droits de l'Homme, composée de nombreux contrevenants aux principes élémentaires de ces droits, le Soudan lui-même en est membre.

L'inaccessible étoile à laquelle je rêve est l'émergence d'une coalition parallèle et indépendante de pays en constante alerte sur l'apparition de menées génocidaires partout dans le monde et qui, contrairement à l'ONU, s'organiseraient pour les arrêter. Mais où sont ces pays ? [...]

Billets d'Afrique et d'ailleurs...



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

Abonnez-vous :

France : 20 € Étranger : 25 €

Soutien : à partir de 24 €

(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.



Le professeur Eric Reeves (de l'université américaine Smith College) écrit : "Khartoum n'est sans doute pas heureux d'être exposé au regard du monde, mais il n'est pas l'objet des menaces clairement formulées qui l'obligeraient à rectifier fondamentalement son comportement. [...] Pour convaincre Khartoum que ses atrocités n'échapperont pas à l'agenda international (trouvant à s'abriter dans la rubrique « problème humanitaire »), la pression doit se traduire par une punition, combiner une action à court et à long terme sur le plan économique ; une campagne vigoureuse de désinvestissement est un des moyens d'y arriver." [...]

Le *Washington Post* écrit (12/09) : "[...] Un gouvernement (les États-Unis) en accuse un autre (le Soudan) de génocide. Et pourtant, l'accusé ne paiera sans doute pas le prix d'avoir commis le pire de tous les crimes, en raison de l'intérêt limité des puissances de ce monde pour la question". [...]

Par conséquent, nous devons mettre en œuvre le plan d'Eric Reeves d'une campagne de désinvestissement dirigée contre les institutions américaines, publiques et privées, qui tirent profit de leurs investissements dans les compagnies pétrolières internationales dont les contributions permettent à Khartoum d'armer les soldats et milices qui commettent un génocide. Eric Reeves souligne : "Les fonds de pension US possèdent à eux seuls 91 milliards de dollars d'actions d'entreprises ayant des relations commerciales avec le Soudan, telles que Siemens (Allemagne), Alcatel (France), ABB (Suisse), Tatneft (Russie), et PetroChina (Chine). [...] Je pense [...] que beaucoup d'Américains s'inquiéteront des placements dans les compagnies pétrolières meurtrières effectués par des institutions privées américaines - fonds de pension, systèmes de retraite, fonds mutuels... dont nous sommes nombreux à tirer bénéfice". Un nouveau site fournit plus d'information sur la campagne de désinvestissement : www.divestsudan.org.

[Y'a de l'idée... On commence par Alcatel ? Allez voir le site, c'est très intéressant. - SC]

Bazin tenait à N'Djamena (Tchad) des établissements de jeu qui, dit-il, appartiendraient en sous-main à la famille du président du Gabon, Omar Bongo. Voilà trois ans, il a été mandaté par le fils Ali Bongo pour négocier en France des dizaines de lingots d'or et récupérer du cash. Il a alors déniché un intermédiaire avocat dans le XVI^e arrondissement de Paris, M^e Boulin qui a trouvé des clients "contre une commission de 5 à 10 %". Selon l'enquête de la 1^{ère} division de police judiciaire de Paris, "six transactions qui portent chacune sur 10 kilos d'or, monnayés à chaque fois entre 100 000 et 150 000 euros, ont été réalisées entre janvier et juin 2002".

Le septième échange, le 27 juin 2002, échoue car Farouk, homme de main de "l'Africain" Bazin, dépouille l'acheteur potentiel de sa mallette lestée de 150 000 euros avant son entrée au cabinet de M^e Boulin. Et ce client, industriel de son état, a déposé plainte.

[...] Une nouvelle transaction prévue en juillet 2002 tourne à la bagarre [...] un gros bras de Bazin subtilise l'argent liquide du client, ou plutôt de son représentant, avocat lui aussi [...]. Voilà M^e Boulin sommé de dédommager son confrère. [...]

Selon un enquêteur, "M^e Boulin demande alors à un ami de détourner 120 000 euros de sa société, c'est un abus de bien social, puis ouvre un compte sur lequel il dépose cette somme".

[...] Les ennuis commencent aussi pour Bazin, le "chargé de pouvoir" ou prétendu tel de la famille Bongo. Car son associé A., ancien légionnaire et mercenaire, ne le trouve pas partageur. Le 30 juillet 2002, Bazin attend sur le quai de la gare Lyon-Perrache le TGV pour Paris, quand cinq hommes encagoulés et armés l'enlèvent. Ils invoquent un commanditaire en colère à cause d'une "dette". Ils l'embarquent à bord d'un fourgon, direction la capitale pour le confronter à son créancier. Sur une aire d'autoroute entre Macon et Tournus, Bazin réussit à s'échapper puis dépose plainte à la gendarmerie de Dijon.

Au bout de huit mois, les cinq ravisseurs âgés de 39 à 53 ans sont interpellés en Seine-Saint-Denis, dans l'Ain et le Rhône. La victime du rapt a été confondue comme escroc cette semaine à Paris, et les avocats ont été démasqués.

Olivier Bazin et ces deux derniers ont été mis en examen jeudi pour «contrebande et blanchiment». Bazin a été épinglé en plus pour «vols avec violence en réunion», et M^e Boulin pour «faux, usage et recel d'abus de bien social». Tous deux ont été écroués. Placé sous contrôle judiciaire mais très décontracté, M^e R. nie en bloc avec humour : «Mais non, il n'y a pas de plainte, pas de transaction et pas de mallette !» Il est vrai qu'à son cabinet, le jour du rendez-vous, nul n'a vu la couleur de l'or.. »

Affaires

Libération, Le blanchiment d'or foireux de Bazin «l'Africain», 23/10 : « Fils d'un gros chef d'entreprise du BTP de Vienne (Isère), Olivier Bazin, 36 ans, mène une vie très dangereuse entre la France et l'Afrique. Il vient de plonger à Paris pour un **trafic d'or et blanchiment de fonds**, de mèche avec un avocat du barreau de Paris, M^e Stéphane Boulin, 52 ans, qui a, lui aussi, été expédié en prison.

LIRE

François-Xavier Verschave

De la Françafrique à la mafiafrrique

Éd. Tribord, octobre 2004, 3,00 €

Ce petit livre est tiré d'une conférence-débat de 3 heures avec des étudiants n'ayant aucune idée des thèmes abordés depuis 11 ans dans ces *Billets* : la Françafrique, la mondialisation de la criminalité économique et politique (paradis fiscaux, instrumentalisation de l'ethnisme et de la terreur), la revendication de biens publics mondiaux, etc. De style oral, avec à la fin une série de questions et de réponses, l'ouvrage permet une entrée aisée dans tous ces enjeux auxquels l'association Survie a résolu de se confronter.

Jean-Paul Jody, *La position du missionnaire*, Les contrebandiers, 2004, 345 p.

Soutenu par une intrigue stimulante, ce roman policier est en fait l'occasion de revisiter de fond en comble le génocide de 1994 et les conflits qui s'en sont suivis, sur la base d'un travail de documentation considérable – qui donnera à penser même aux spécialistes de ces sujets. [FXV]

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Secrétariat de rédaction : Lila Chouli.

Comité de rédaction : Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Olivier Guilbaud (OG), Christian Loubier (CL), Sisulu Mandjou Sory (SMS), Victor Sègre (VS), Odile Tobner (OT).

Ont aussi participé : Vincent Corcères (VC), François-Xavier Verschave (FXV).

Coordination : Sophie Brondel.

Abonnements : Joseph Demeulemeester.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris –
Commission paritaire n° 76019 – Dépôt légal : novembre 2004 –
ISSN 1155-1666 – Imprimé par nos soins –
Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€) –
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 –
<http://www.survie-france.org> – survie@wanadoo.fr